



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 mars 2024 A 20H00

Étaient présents : Sabine DOMS, Laure BERNARD, Denis QUEILLE, Frédéric GUITON, Frédéric BON, Rémy PLISSONNIER, Jean-Pierre JAUNET, Jean-Paul BOISSARD, Cyril CAVILLON

Était excusé : Philippe BILLET

Absente : Nathalie RICHON

- **Approbation du dernier compte rendu :** approuvé à l'unanimité
- **Subvention école Diconne sortie scolaire :** une sortie scolaire pour les enfants scolarisés à l'école de Diconne est prévue aux grottes des Moidons à Molain. Le financement du transport de cette sortie, sera pris en charge par les deux communes Devrouze et Diconne.
- **Accueil TPS cantine - transport :**
 - Délibération pour accueillir les enfants de TPS le matin et l'après-midi y compris à la cantine : approuvé à l'unanimité
 - Cantine : à compter de la rentrée scolaire de Septembre 2024, un accompagnant sera en plus lors du service de cantine les midis, pour aider au service et accompagner les enfants aux toilettes, si besoins urgents.
 - Transport : à compter de la rentrée scolaire de Septembre 2024, un accompagnant sera présent dans le bus, les matins et les soirs, en plus du conducteur de bus.
Concernant les TPS, l'accueil dans le bus n'est pas possible, car nous ne prenons en charge que les enfants d'âge obligatoire de scolarisation.
- **Concession Chevrot :** approuvé à l'unanimité
- **Questions Diverses :**
 - **Subvention école Devrouze sortie scolaire :** une sortie scolaire pour les enfants scolarisés à l'école de Devrouze est prévue la journée du Lundi 10 Juin 2024, à la ferme « Les Animaux des petits bois » à Sagy. Le financement du transport de cette sortie, sera pris en charge par les deux communes Devrouze et Diconne.
 - **Subvention Tablettes école de Devrouze :** Demande de renouvellement de 5 Tablettes pour les Primaires et 1 Tablette pour les Maternelles. Le conseil municipal est d'accord sur le principe de renouvellement de ces Tablettes. Mr Jaunet va se renseigner pour des devis.
 - **Convention Transport :** approuvé à l'unanimité

Séance levée à 21h30


Le Maire,
Sabine DOMS